



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 13 mai 2019

Présents : Thomas CHRISTIANI, Jean-Marc DUMONTET, Jacques JUNEAU, Marie-Thérèse LEDUC, Marinette MIGNARD, Éva MORIN, Joëlle POINEAUD, Joseph PREAU, Christine ROSSET, Yasmina UVEAKOVI, René VALLADON, René VANDEVOORDE et Dominique VERRIER.
Maxime THOUAN (Association St-Jacques Commerces Expansion).

Excusés : Bernard BARRAUD, Philippe COULAUD, Pierre DUSSAUZE, Murielle LÉVÊQUE, Joselyne VIAUD et Klaus ZETER

Participaient également : Le Maire (Michel GOURINCHAS), David CAVIGNAC (responsable service Études et Travaux Ville), Mario JAEN (élu référent quartier St-Jacques) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque n'est faite, le compte-rendu de la réunion du 8 avril 2019 est validé.

4. Avancement de l'étude sur l'espace près de l'église St-Jacques

David CAVIGNAC vient présenter un plan d'aménagement (joint en annexe) du parking et de l'espace vert, établi en fonction des réflexions menées conjointement par le Conseil de Quartier et le bureau d'études de la Ville.

- Les contraintes du site et de l'aménagement sont les suivantes :
 - ➔ le besoin en places de stationnement est important
 - ➔ le dénivelé moyen du terrain est d'environ 1,00 ml,
 - ➔ les fondations du mur de soutien de l'école sont à reprendre
- les éléments de la proposition qui en découlent sont les suivants :
 - ➔ le parking est optimisé avec 12 places de stationnement dont une pour personnes à mobilité réduite. La partie jaune sur le plan est prévue en béton lavé résistant au trafic et un enrobé beige au centre sera proposé à l'ABF

- la surface restante disponible pour l'espace vert est d'environ 80 m². L'étude a été faite avec l'idée de ne pas dépasser une pente de 5% entre le parking et la partie jardin pour ne pas avoir à créer une rampe accessible qui diminuerait l'emprise du jardin
- un talus végétalisé, de 1.50m de large, par des arbustes tout le long du mur mitoyen avec l'école
- un muret de pierres devant le talus végétalisé pour soutenir la terre et maintenir le pied de mur de l'école. Un dessus de mur en bois pourrait permettre de l'utiliser comme banquette
- le mur côté rue Claude Boucher serait démoli jusqu'à l'alignement du parking, ce qui permettrait d'ouvrir un peu la vue sur l'église et d'implanter l'arrêt de bus à cet endroit
 - Mario JAEN indique que la police municipale serait favorable à la suppression totale du mur pour des raisons de sécurité
 - un croquis va être soumis à l'ABF pour vérifier s'il est possible de diminuer la hauteur du mur dans une partie ou sur toute sa longueur. La démolition complète du mur lui sera également soumise pour augmenter la largeur du trottoir actuel
 - si la démolition du mur était accordée, la sortie vers l'avenue St-Jean d'Angély serait possible, dans le cas contraire il faudrait sortir en direction de la place St-Jacques
- le Maire rappelle que les travaux du parking seront exécutés dès la fin août afin de permettre le stationnement des véhicules de la rue de Boutiers, le temps des travaux du pont de Châtenay (en septembre prochain). Le parking sera réalisé, en calcaire, en phase provisoire
 - David CAVIGNAC précise que les travaux définitifs pourront être programmés en juin 2020 une fois les travaux du pont de Châtenay terminés
- un groupe de travail est constitué pour visualiser la proposition sur le terrain et donner un avis, il se réunira le lundi 27 mai à 18h45
 - un plan à l'échelle sera remis à cette occasion
 - un retour sera fait auprès des services techniques pour qu'ils affinent l'étude et estiment l'aménagement pour le prochain Conseil de Quartier de juillet
- les plantations devraient se faire en fin d'année, comme cela avait été évoqué précédemment en Conseil de Quartier avec Gerald BOURINET
 - les Conseillers de Quartiers reprennent l'idée d'un arbre en remplacement de celui qui va être abattu
 - Mario JAEN rappelle que le jardin devra être engagé sur le budget 2019 du Conseil de Quartier
- David CAVIGNAC précise que le plan va être soumis à l'ABF avant le groupe de travail du 27 mai, car son avis pourrait remettre en question la configuration présentée ce soir.

4. Point sur les travaux aux abords de la salle Michelet et place St-Jacques

Amélioration du stationnement et de l'espace vert situé devant la salle Michelet

- Les travaux de reprise de la zone de stationnement devant la salle ont été effectués, ainsi que le déplacement du point d'apport volontaire (PAV) sur la rue de la Commodité
- David CAVIGNAC indique que suite au changement d'entreprise les marquages au sol ont pris du retard, ils seront effectués dans les prochains jours. Il s'agit :
 - des places de stationnement le long de la rue Lecoq De Boisbaudran face au parking et sur la voie d'accès depuis l'avenue de Saint -Jean d'Angély
 - des couloirs de circulation, îlots et flèches directionnelles.

Aménagement de la place St-Jacques

- David CAVIGNAC informe que l'éclairage de la gloriette a été mis en service la semaine passée.

5. Préparation de l'animation d'été du quartier

- les Conseillers de Quartiers décident d'installer l'exposition « Mémoire de St-Jacques » lors de l'animation d'été du quartier prévue le samedi 14 septembre prochain; Ils prévoient de la réinstaller entre les deux places
- Maxime THOUAN rappelle la fête de la bière du 15 juin organisée par l'association des commerçants de St-Jacques. Il fait un appel à bénévolat auprès des Conseillers de Quartiers pour l'installation du matériel le vendredi après-midi et pour la journée du samedi
 - ➔ les modalités d'inscription seront transmises par e-mail.

6. Informations et questions diverses

- des groupes de concertation Action Cœur de Ville viennent de se dérouler sur quatre des cinq thématiques définies : Commerce de proximité / Patrimoine, culture, services publics / Habitat, logement / Mobilité, voirie, espaces publics. Le groupe sur les Halles est prévu le 22 mai prochain.
 - ➔ Jean-Marc DUMONTET a assisté à la 1ère réunion Mobilité, voirie, espaces publics qui s'est tenue le 7 mai dernier : le sujet des vélos a été longuement abordé avec Vélo'd'Ve, interlocuteur privilégié pour la recherche de circuits permettant la cohabitation avec tous les usagers. Les questions sur la circulation des vélos, les points d'attache et les transports en commun ont été évoquées et plusieurs pistes à creuser ont été identifiées
- la Fête des voisins a 20 ans cette année, elle est programmée le 24 mai
- le Maire indique qu'une fanfare de Valdepeñas composée de 44 musiciens se produira le vendredi 12 juillet au soir sur la place du Solençon
- rue de Montplaisir, la couche de roulement va être refaite entre les 2 ronds-points, les travaux sont programmés 1ère semaine de septembre, ils se dérouleront de nuit
- boulevard Denfert Rochereau, la fin des travaux du carrefour avec la Rampe du Château est prévue pour fin juin
- une Conseillère de Quartier demande à qui incombe l'entretien des trottoirs ?
 - ➔ Le Maire répond que la propreté, le désherbage (sans produit chimique) et le déneigement des trottoirs appartiennent aux riverains.

Réponses aux questions précédentes

- rue Jules Brisson, entre le feu et le carrefour du Pinier, les services techniques ont confirmé qu'il n'avait pas été commandé de résine entre les îlots à l'entreprise
 - ➔ des Conseillers de Quartiers signalent que les trottoirs ont été refaits vers le carrefour avec la rue du Pinier
- place de la Levade côté Charente, le panneau d'interdiction d'accès au chemin de halage pour les véhicules motorisés est toujours en place au départ près de la barrière

- ➔ les Conseillers de Quartiers confirment qu'il y avait un panneau bois à l'origine
- ➔ les bandes réfléchissantes qui ont été enlevées sur la barrière peuvent-elles être remises ?

Questions diverses

- église St-Jacques, une Conseillère de Quartier signale que les murs intérieurs sont en mauvais état. Serait-il possible de les rénover ?
 - ➔ le Maire indique que dans ce cas, la demande doit être faite par les autorités religieuses afin qu'une étude soit faite
 - ➔ des Conseillers de Quartiers indiquent que les cloches fonctionnent à nouveau
- rue Jules Goeller (n°25), des tranchées ont été faites et le revêtement n'a pas été réparé
- rue de Crouin (n°173), le feuillage d'un arbre masque le panneau stop
- rue Claude Boucher (n°66), un tuyau d'eau de pluie se déverse toujours sur le trottoir
- rue Jules Brisson, un téléviseur se trouve sur le trottoir depuis plusieurs semaines au niveau des Pigeons blancs
- pont Neuf, le radar ne fonctionne toujours pas ou de manière très aléatoire
- place de la Levade, depuis la fermeture des bornes pour les camping-cars le devant des toilettes publiques est très sale car certains se déversent à cet endroit
- rue Jules Brisson, à la sortie de l'impasse du Clos de Bellevue les arbustes gênent à nouveau la visibilité.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
mardi 2 juillet 2019 à 18h30 à la maison de quartier, 33 rue d'Angelier.